

Fiche Profil de Poste

Circonscription : STRASBOURG 2

Libellé du poste : Conseiller Pédagogique de Circonscription

1. Définition du poste et des missions :

Maître formateur, le Conseiller pédagogique de circonscription exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education nationale. Il contribue au pilotage de la circonscription dans l'objectif d'améliorer les compétences des enseignants et les résultats des élèves.

Le conseiller pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être amené à accomplir les tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription ou de représentation de l'IEN.

Il est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des professeurs, et plus particulièrement auprès des entrants dans le métier.

Il sera Assistant de prévention de la circonscription et suivra les dossiers relatifs à la sécurité, qu'ils soient d'ordre administratif (ex : PPMS) ou pédagogique (ex : sécurité routière).

Animation et formation :

- le conseiller pédagogique participe et/ou anime des groupes de travail
- il participe à l'animation de conférences pédagogiques et des stages de circonscription
- il encourage et contribue à la diffusion des réussites pédagogiques
- il contribue à l'actualisation des ressources sur le site de circonscription
- il participe à la formation départementale des enseignants

Fonctionnement pédagogique et administratif des écoles :

- le conseiller pédagogique assiste les équipes d'école dans l'élaboration et l'évaluation des projets des écoles, des programmations de cycle et d'école, dans l'analyse des résultats aux évaluations...Il est amené à participer aux conseils de maîtres et de cycle dans les écoles.
- il assiste les directeurs dans l'animation des équipes, l'élaboration et la mise à jour d'outils de pilotage

Suivi des élèves :

- le conseiller pédagogique assiste les équipes d'école dans la mise en œuvre des réponses adaptées aux besoins des élèves (pédagogie différenciée, PPRE, APC...)

Suivi des enseignants :

- le conseiller pédagogique apporte l'aide nécessaire aux enseignants qui entrent dans le métier, se préparent à des examens professionnels, en difficulté professionnelle, ...

Volet spécifique:

- Action « vélo et sécurité routière » :
 - Gestion de deux parcs de vélos (organisation de l'attribution des parcs, impulsion pédagogique, organisation et encadrement des déplacements des parcs par les élèves entre les écoles concernées)
 - Travail avec les différents partenaires de l'action (Centre d'éducation routière de la ville de Strasbourg, Prévention MAIF, les CPC et directeurs des écoles strasbourgeoises) pour promouvoir la pratique cycliste et le respect des règles de sécurité routière
- suivi des PPMS et conseils concernant la sécurité dans les écoles
- intervenants extérieurs : relations avec les partenaires, préparation des agréments, suivi des actions
- sorties scolaires : calendriers des départs, suivi du montage des projets, analyse des projets en vue de leur validation, synthèse annuelle, analyse des bilans, conformité de l'encadrement, intérêt pédagogique
- rencontres avec les partenaires culturels et sportifs pour la mise en œuvre de projets
- organisation de formations dans ces domaines

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

- compétences pédagogiques avérées sur l'ensemble des cycles et des domaines d'activité de l'école primaire
- connaissances sur les principes de la formation par compétences professionnelles
- compétences en informatique : traitement de textes, tableurs, gestion d'un site web
- des qualités relationnelles, le sens de l'écoute et de l'empathie
- des capacités et un goût pour le travail en équipe

3. Conditions de recrutement

Entretien auprès d'une commission composée de l'Inspecteur de la circonscription, d'un conseiller pédagogique et d'une tierce personne.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

IEN STRASBOURG 2 – 65, avenue de la Forêt Noire – 67083 STRASBOURG Cedex Tél. 03.88.45.92.43
ien.strasbourg2@ac-strasbourg.fr